

Document technique

Finale 2026

Volley-ball masculin et féminin



PLANIFICATION STRATÉGIQUE DES JEUX DE L'ACADIE 2020-2025

FONDEMENTS STRATÉGIQUES



VISION

CE QUE NOUS VOULONS DEVENIR :

Leaders dans le développement
sportif et culturel de la jeunesse,
de la langue française et de la
culture acadienne

MISSION

NOTRE RAISON D'ÊTRE :

Développer le mouvement des
Jeux de l'Acadie afin de contribuer
à l'épanouissement de la jeunesse
francophone des provinces
atlantiques par l'entremise de
compétitions et d'activités
sportives et culturelles



BUTS

- › Valoriser fierté acadienne et francophone
- › Promouvoir l'activité physique et événements culturels
- › Initier jeunesse à différentes disciplines sportives et culturelles via compétitions, cliniques et ateliers de formation

BUTS

- › Organiser événements sportifs et culturels d'envergure, conférences, colloques et atelier afin de sensibiliser public
- › Favoriser développement de leaders
- › Optimiser chances des jeunes à poursuivre leur développement vers réseaux de compétitions et performances plus élevés

BUTS

- › Agir comme élément déclencheur afin de léguer héritage sportif et culturel aux communautés engagées dans les Jeux
- › Organiser toute activité connexe pour atteindre les fins ci-dessus

VALEURS

CE QUI NOUS DÉFINIT ET NOUS MOTIVE :



FIERTÉ
FRANCOPHONE



MIEUX-ÊTRE



LEADERSHIP



COLLABORATION

VALEURS

SUITE...



INNOVATION



ÉQUITÉ



ESPRIT SPORTIF



BÉNÉVOLAT



*Ce document a pour objectif de compléter le document technique
approuvé pour la 45e finale des Jeux de l'Acadie. La partie « générale »
complète ce document spécifique à cette discipline sportive.*

VOLLEY-BALL MASCULIN ET FÉMININ

FORMAT

1. Si neuf (9) régions sont représentées, la formule de compétition est la suivante : une division de cinq (5) régions et une division de quatre (4) régions déterminées selon le classement obtenu lors de la dernière Finale des Jeux de l'Acadie. Une division comprend les positions 1, 4, 5, 8 et 9 et l'autre, les positions 2, 3, 6 et 7.
 - 1.1 La compétition débute par un tournoi à la ronde à l'intérieur de chacune des divisions. Un match gagné (un deux (2) de trois (3)) vaudra un point au classement de la ronde.
 - 1.2 À la suite de cette ronde préliminaire, un classement est déterminé pour chacune des divisions. Les deux (2) demi-finales mettent aux prises la première position d'une division contre la deuxième position de l'autre division.
 - 1.3 Par la suite ont lieu les finales dont le but est de déterminer les positions définitives au classement de la discipline.
 - 1.4 Une première finale a lieu entre les gagnants de la demi-finale pour déterminer la première et la deuxième position au classement de la discipline.
 - 1.5 Une deuxième finale a lieu entre les perdants de la demi-finale pour déterminer la troisième et la quatrième position au classement de la discipline.
 - 1.6 Une troisième finale a lieu entre les gagnants de la troisième et de la quatrième demi-finale pour déterminer la cinquième et la sixième position au classement de la discipline.
 - 1.7 Une quatrième finale a lieu entre les perdants de la troisième et de la quatrième demi-finale pour déterminer la septième et la huitième position au classement de la discipline.
 - 1.8 L'équipe qui termine en cinquième position de la division A terminera automatiquement en neuvième position.
2. Si huit (8) régions sont représentées, la formule de compétition est la suivante : deux (2) divisions de quatre (4) équipes déterminées selon le classement obtenu lors de la dernière Finale des Jeux de l'Acadie. Une division comprend les positions 1, 4, 5 et 8 et l'autre, les positions 2, 3, 6 et 7.



- 2.1. La compétition débute par un tournoi à la ronde à l'intérieur de chacune des divisions.
 - 2.2. À la suite de cette ronde préliminaire, un classement est déterminé pour chacune des divisions. Un match gagné (un deux (2) de trois (3)) vaudra un point au classement de la ronde. Les deux (2) premières demi-finales mettent aux prises la première position d'une division contre la deuxième position de l'autre division. Dans la troisième et la quatrième demi-finale, la troisième position d'une division et la quatrième de l'autre s'affrontent.
 - 2.3. Par la suite ont lieu les finales dans le but de déterminer les positions définitives au classement de la discipline.
 - 2.4. Une première finale a lieu entre les gagnants des deux (2) premières demi-finales pour déterminer la première et la deuxième position au classement de la discipline.
 - 2.5. Une deuxième finale a lieu entre les perdants des deux (2) premières demi-finales pour déterminer la troisième et la quatrième position au classement de la discipline.
 - 2.6. Une troisième finale a lieu entre les gagnants de la troisième et de la quatrième demi-finale pour déterminer la cinquième et la sixième position au classement de la discipline.
 - 2.7. Une quatrième finale a lieu entre les perdants de la troisième et de la quatrième demi-finale pour déterminer la septième et la huitième position au classement de la discipline.
3. Si sept (7) équipes sont inscrites, la formule de compétition est la même que dans le cas de huit (8) équipes. Sauf qu'une division est composée de trois (3) équipes et l'autre de quatre (4) équipes. La division de trois (3) équipes est celle où se trouve la région manquante, dans le cas d'un abandon. S'il y a toujours seulement sept (7) équipes, la première division est composée des positions 1, 4 et 5 et l'autre, des positions 2, 3, 6 et 7.
 - 3.1. Pour les demi-finales, la première position d'une division affronte la deuxième position de l'autre division.
 - 3.2. Il n'existe pas de troisième et de quatrième demi-finale lorsqu'il n'y a que sept (7) équipes.
 - 3.3. La troisième et la quatrième position de la division de quatre (4) équipes et la dernière position de la division de trois (3) équipes s'affrontent dans un tournoi à la ronde simple pour déterminer la cinquième, la sixième et la septième position.
 4. Si six (6) équipes sont inscrites, la formule de compétition sera un tournoi à la ronde avec deux (2) divisions de trois (3) équipes. La première division est composée des positions 1, 2 et 3 et l'autre, des positions 4, 5 et 6. Les positions de la première division vont jouer contre les positions de la 2e division (ex. : 1-4, 1-5 et 1-6). Les quatre meilleures fiches vont jouer pour la ronde des finales et les deux dernières positions vont jouer pour la cinquième et la sixième position.
 5. Si moins de six (6) équipes sont inscrites, la formule du tournoi est une ronde simple avec un match pour les médailles d'or et d'argent entre les deux meilleures fiches et un match pour la médaille de bronze entre la troisième et quatrième meilleure fiche. Une victoire vaudra un point au classement de la ronde.



BRIS D'ÉGALITÉ

Si deux (2) équipes ou plus sont à égalité après la ronde préliminaire, les critères suivants sont appliqués, dans l'ordre :

1. L'équipe ayant le meilleur ratio de matchs gagnés/perdus, tenant compte des matchs joués entre les équipes à égalité, se voit attribuer le meilleur classement.
2. L'équipe ayant le meilleur ratio de manches (sets) gagnées/perdues, tenant compte des matchs joués entre les équipes à égalité, se voit attribuer le meilleur classement.
3. L'équipe ayant le meilleur ratio de manches (sets) gagnées/perdues, tenant compte de tous les matchs de la ronde, se voit attribuer le meilleur classement.
4. L'équipe ayant le meilleur quotient de points marqués/alloués, tenant compte de toutes les manches (matchs) jouées entre les équipes à égalité, se voit attribuer le meilleur classement.
5. L'équipe ayant le meilleur quotient de points marqués/alloués, tenant compte de toutes les manches (matchs) de la ronde, se voit attribuer le meilleur classement.
6. Si l'égalité persiste, le Comité technique doit briser celle-ci en se référant au livre de règlements.

NOTE :

Lorsque trois (3) équipes ou plus sont à égalité, les critères de bris d'égalité sont appliqués les uns après les autres jusqu'à ce que toutes les équipes soient classées.

EXEMPLES :

Cela signifie que s'il y a égalité entre les équipes X, Y et Z et que le critère 2 réussit à déterminer X comme la première, Y comme la deuxième et Z comme la troisième, alors aucun autre critère ne doit être appliqué. L'égalité est brisée.

Cependant, si le critère 2 détermine que X est première, mais qu'il y a toujours égalité entre Y et Z, alors le classement de ces équipes est déterminé par l'application du critère 3 et ainsi de suite si nécessaire. Ne revenez pas au critère 1, mais passez aux critères suivants.

RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES

Les règlements de Volley-ball Canada sont en vigueur, sauf les règlements suivants :

1. Pour les catégories d'âge de cette discipline, prière de vous référer à la partie « générale » du Document technique.
2. Le match est gagné par l'équipe qui remporte deux des trois manches(sets).



3. Les équipes sont composées d'un minimum de huit (8) joueurs et d'un maximum de dix (10) joueurs, d'un entraîneur et d'un gérant. L'un des responsables de l'équipe doit être du même sexe que les athlètes.
4. Le filet est placé à une hauteur de 2,15 m pour les équipes féminines selon le standard international et 2,20 m pour les équipes masculines.
5. Le ballon officiel est celui utilisé par Volleyball Canada ou tout autre ballon similaire et approuvé par la SJA.
6. Seuls les membres accrédités de l'équipe sont autorisés à être sur le banc des athlètes.
7. Un minimum de dix (10) minutes d'échauffement est permis avant le début du match. Les entraîneurs ainsi que les joueurs doivent être présents et prêts à s'échauffer dix (10) minutes avant l'heure indiquée pour le début du match.
8. Il est interdit de porter certains objets risquant de provoquer des blessures aux joueurs tels que des bijoux, insignes, bracelets, plâtres, etc. Les joueurs peuvent porter des lunettes à leurs risques.
9. Remplacement
 - a. Le règlement du libéro ne s'applique pas. Chaque équipe aura droit à un maximum de 8 remplacements par manche (set).
 - b. Il n'y a pas de limite sur le nombre de fois qu'un joueur peut quitter et réintégrer le jeu pendant une manche (set), pourvu qu'on respecte le nombre de remplacements maximal (8) et que l'échange se fasse toujours entre les deux mêmes joueurs.
10. Les feuilles de pointage sont les feuilles officielles reconnues par la Société des Jeux de l'Acadie Inc. Les résultats sont officiels seulement après vérification du Comité des statistiques du COFJA.
11. Les feuilles de pointage sont signées par les deux (2) entraîneurs et les deux (2) capitaines avant le début du match. Les arbitres et les deux (2) entraîneurs doivent signer la feuille de pointage à la fin de chaque match.
12. Les règles de temps de jeu équitable ne s'appliquent pas.

